United Nations Development Programme

Country/Region/Global: TOGO

Initiation Plan

Project Title: Projet de développement des terroirs villageois sobres en carbone et résilients aux changements climatiques

Expected UNDAF/CP Outcome(s): D'ici 2026, les institutions et les communautés gèrent durablement les ressources naturelles et sont plus résilientes aux effets néfastes du changement climatique et aux risques de catastrophes

Expected CPD Output(s):

Produit 4.1 du CPD : Les communautés et institutions de niveaux local et national et les systèmes et mécanismes spécialisés sont capables de gérer et d'atténuer les risques multidimensionnels et les chocs.
Produit 4.3 du CPD : Des solutions novatrices sont développées pour l'accès à l'énergie durable, propre et bon marché, afin de renforcer la résilience et atténuer l'émission de gaz à effets de serre conformément aux engagements pris dans les contributions déterminées au niveau national.

Initiation Plan Start/End Dates: 01/01/2024 – 30/06/2024

Brief Description

Le Togo est confronté à la dégradation continue de ses ressources naturelles et aux effets néfastes des changements climatiques. Cette situation est, en grande partie, imputable à une gestion peu rationnelle des ressources naturelles en particulier les forêts, du fait de la pauvreté et des modes de production non durables.

En matière d'accès à l'électricité, les ménages résidant en milieu rural sont les plus défavorisés comparativement aux ménages en milieu urbain. En 2018, 45% des togolais avaient accès à l'électricité dont seulement 8% en zone rural. La production d'électricité à base d'énergies renouvelables au Togo en 2018 avoisinait 3 MW soit 3% de la production totale. Pour l'énergie de cuisson, la consommation de la biomasse représente 92% de toute la consommation du secteur en énergie dont 58% pour le bois de feu et 34% pour le charbon de bois.

Au titre des manifestations des changements climatiques, le réchauffement climatique au Togo serait très fort avec des augmentations des températures moyennes de 0,9 à 4,2°C à l'horizon 2100 par rapport au climat moyen de la période 1986-2005 si rien n'est fait.

Dans le souci de renforcer les acquis de l'initiative des écovillages et d'accompagner un plus grand nombre de communautés rurales à promouvoir la gestion communautaire des ressources naturelles dans une optique de durabilité, le PNUD accompagne le MERF dans la formulation et la mise en œuvre

Programme Period:	Janvier – Juin 2024
Numero du projet :	
Nom du projet :	
Durée du projet :	6 mois

Total resources required	$ 857 838
Total allocated resources:	$ 257 838
• Regular	$
• Other:	
○ Government:	$ 600 000

Agreed by UNDP:

Binta SANNEH, Représentante Résidente

Programme des Nations Unies pour le développement * Togo *

I. PURPOSE AND EXPECTED OUTPUT

Le Togo est confronté à la dégradation continue de ses ressources naturelles (terres, forêts, eaux, etc.), à la désertification et aux effets néfastes des changements climatiques. Cette situation est, en grande partie, imputable à une gestion peu rationnelle des ressources naturelles, les forêts en particulier, du fait de la pauvreté et des modes de production non durables.

En matière d'énergie, le bois demeure la principale source d'énergie pour la cuisson, selon le rapport du système d'information énergétique du Togo-SIE 2019. La consommation de la biomasse énergie représente 92% de toute la consommation du secteur en énergie dont 58% pour le bois de feu et 34% pour le charbon de bois. Selon ce rapport, la production totale d'énergie primaire s'élève à 2972 ktep dont 99% (2940 ktep) de bois de chauffe et seulement 1% de déchets végétaux (26 ktep) ; plus d'un tiers (36%) du bois de chauffe est utilisé principalement par les ménages pour la cuisson (soit une consommation de 1045 ktep) et la presque totalité du reste est transformée en charbon de bois avec un rendement massique de 15% (soit un rendement énergétique de 29,5%), permettant une consommation finale de 557 ktep. Ce rapport révèle en outre que la consommation de biomasse énergie sur la période 2000-2018 s'est accrue de 75%. Une étude réalisée en 2017 sur la dynamique de l'utilisation du bois-énergie au Togo, évalue la quantité de bois-énergie consommée au Togo par les ménages et les autres catégories socioprofessionnelles à plus de 7 000 000 m3/an. Les projections indiquent que la quantité de bois-énergie consommée au Togo va augmenter pour atteindre 10 millions de mètre-cube en 2030 et doubler en 2050. Par comparaison au potentiel forestier existant évalué à 75 millions de mètre-cube, la capacité de forêts à couvrir de façon durable ce besoin, pourrait être compromise.

Le taux d'accès des ménages à l'électricité a augmenté au fil du temps. Les ménages résidant en milieu rural sont les plus défavorisés en matière d'accès à l'électricité comparativement aux ménages de la capitale et des autres milieux urbains. En 2018, 45% des togolais avaient accès à l'électricité dont seulement 8% en zone rural. Ce taux devrait naturellement s'accroître avec la construction de la centrale thermique Kekeli efficient power d'une puissance de 65 MW. La production d'électricité à base d'énergies renouvelables au Togo en 2018 avoisinait 3 MW soit 3% de la production totale. Cette hausse de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique du Togo n'a été possible que grâce à la mise en œuvre de de nombreux projets dont le pays a été le théâtre ces dernières années. On peut citer entre autres, le projet CIZO qui a permis au Britannique BBOXX d'équiper plus 23 000 foyers entre 2017 et 2019, la construction de centrales solaires au profit des villages de Koutoum, d'Assoukoko, de Bavou, de Takpapiéni et Blitta.

Dans le secteur de l'eau, la proportion des ménages utilisant l'eau potable est passée de 50,6% en 2006 à 56,1% en 2011 et à 61,8% en 2015 selon les enquêtes QUIBB 2015 est en passe de frôler la barre des 70% en 2019. En matière d'hygiène et d'assainissement, l'on note l'absence de normes de rejet des déchets et l'absence d'infrastructures de traitement des eaux usées (domestiques et industrielles). Dans l'ensemble du pays de moins en moins de ménages défèque à l'air libre.

L'agriculture est un secteur clé de l'économique du Togo de par sa contribution dans la production de la richesse nationale. En effet, au cours de la dernière décennie, le pays a connu une croissance agricole passant de 3,95% en 2010 à 7,7% en 2017, soit en moyenne 5,8% par an, score assez proche de la cible annuelle fixée à 6% au moins dans le cadre du NEPAD. L'agriculture occupe près de 65% de la population active, pour une superficie cultivable évaluée à 3,6 millions d'hectares, soit 60% de la superficie globale du pays. Cependant, ce secteur demeure encore l'un des secteurs les plus vulnérables aux effets des changements climatiques, car encore familiale et de subsistance, très peu productive, largement tributaire des pluies et pratiquée avec des techniques non durables et des outils peu performants. L'imprévisibilité climatique grandissante caractérisée par les faux départs et l'arrêt précoce des pluies, les sécheresses, les poches de sècheresse et les inondations éprouvent durement les campagnes agricoles en contribuent à la baisse des rendements et de la production agricoles. En dépit d'un potentiel irrigable important dont dispose le pays, l'irrigation est très peu développée et se résume à des aménagements de type gravitaire destinés essentiellement aux cultures vivrières dans les bas-fonds et les maraîchages autour des cours d'eau. La baisse de la productivité et de la production agricoles, accentuée par de fortes variations climatiques d'une année à l'autre, l'insuffisance des revenus, l'accès difficile au crédit agricole (formel et informel) et aux intrants, la

dégradation des terres agricoles et la faible mécanisation, sont les causes principales de la malnutrition chronique et de l'insécurité alimentaire au niveau familial.

Au titre des manifestation des changements climatiques et de leurs conséquences au Togo, selon les études de vulnérabilité réalisée dans le cadre de la troisième communication nationale et reprise dans le plan national d'adaptation du Togo, si rien n'est fait pour stabiliser la concentration des GES dans l'atmosphère et que la tendance actuelle des émissions se maintient, le réchauffement climatique au Togo serait très fort avec des augmentations des températures moyennes de 0,9 à 4,2°C à l'horizon 2100 par rapport au climat moyen de la période 1986-2005. Cette tendance au réchauffement s'accompagnerait d'une augmentation des précipitations plus importante que dans le cas du scénario optimiste. Les cumuls annuels de pluies devraient augmenter sur toute l'étendue du territoire entre 6 mm à l'horizon 2025 et 29 mm à l'horizon 2100 avec des records sur les monts du Togo.

Bien que le taux de pauvreté ait baissé de 61,7% à 45,5% en 2019, la pauvreté au Togo reste un phénomène essentiellement rural où 69% des ménages vivent sous le seuil de la pauvreté. La plupart des villages ruraux du Togo sont pauvres et luttent pour sortir du cycle de la pauvreté, de l'exode rural/l'émigration des jeunes en quête d'une vie meilleure et pour se soustraire d'une utilisation non durable des ressources naturelles et énergétiques et de leur enrôlement dans des groupe d'extrémisme violant. La montée de la pauvreté et la pratique de modes de production non durables en milieu rural induisent la dégradation généralisée et continue des ressources naturelles, menace les moyens de subsistance des ruraux, notamment, les plus vulnérables que sont les femmes et les handicapés et augmente le risque d'enrôlement des jeunes dans des groupes d'extrémisme violant avec le débordement de la crise du Sahel dans la partie nord du pays.

Pour sortir de ce cycle, les communautés villageoises ont besoin de solutions leur permettant de développer et d'investir dans de nouvelles formes durables d'accès et d'utilisation plus efficiente de l'énergie, d'améliorer leurs moyens de subsistance et de mener des activités génératrices de revenus basées sur la gestion intégrée et durable des terres et des ressources naturelles dont elles disposent. Le PNUD a dans cet optique, accompagné le MERF dans la mise en œuvre du projet de développement des écovillages qui concilie les actions de conservation de l'environnement et celles de lutte contre la pauvreté en milieu rural au cours du cycle programmatique 2019 à 2023.

Le projet contribuera au développement du processus de réduction de la vulnérabilité, de renforcement de la résilience des écosystèmes et des systèmes de production dans les secteurs vitaux les plus vulnérables du développement rural.

A cet effet, le projet a pour objectif de promouvoir un développement humain durable, en contribuant à la lutte contre la pauvreté, à la préservation de l'environnement et à réduire les disparités entre les milieux ruraux et urbains.

Pour arriver à cet objectif, l'approche stratégique de la Théorie du Changement retenue pour apporter de meilleures solutions portera sur deux (02) composantes interreliées consistant à adresser les causes premières du défi lié :

- À la capacité des institutions et organes de gouvernance locale à gérer les terroirs, les ressources naturelles et écosystèmes pour améliorer la productivité et les moyens de subsistance durables ;
- Aux choix des solutions de développement des terroirs et des systèmes de production prenant en compte les préoccupations environnementales et la création des sources de revenus durables en faveur des couches vulnérables, notamment des femmes et des jeunes en milieu rural.

Résultats escomptés

L'objectif du projet est de promouvoir le développement des terroirs villageois sobres en carbone et résilients aux changements climatiques pour un développement humain durable, en contribuant à la lutte contre la pauvreté, à la préservation de l'environnement et à réduire les disparités entre les milieux ruraux et urbains. Cet objectif mettra à contribution le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières qui assure la tutelle technique du projet, les ministères et structures en charge de la planification, des

finances, de l'énergie, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, des infrastructures, de l'aménagement du territoire, des Collectivités Locales, des ONGs, de la recherche, des acteurs privés ; des parlementaires, des organisations communautaires de base (OCB), les groupes socio-professionnels et les médias.

Pour arriver à cet objectif, le projet devra, au terme de sa mise en œuvre, (i) *assurer la capacité des institutions et organes de gouvernance locale à gérer le terroir, les ressources naturelles et écosystèmes pour améliorer la productivité et les moyens de subsistance durables (Résultat 1); (ii)* disposer des solutions *de développement des terroirs et des systèmes de production prenant en compte les préoccupations environnementales et la création des sources de revenus durables en*

faveur des couches vulnérables, notamment des femmes et des jeunes en milieu rural (Résultat 2).

Le projet capitalisera d'une part, les acquis de l'initiative des Écovillages, des actions en cours du projet de gestion durable des terres et des écosystèmes semi-arides du Nord du Togo et autres actions menées dans le cadre des projets du microfinancement du fonds pour l'environnement mondiale et d'autre part, sur le développement d'un partenariat d'autres organisations et institutions pour une synergies d'actions pour plus de résultats et d'impacts au profit d'un plus grand nombre de personnes et pour le long terme.

Dans le cadre de la stratégie retenue par le projet, l'atteinte de l'objectif ne sera effective qu'avec la réalisation des deux effets attendus des produits et des activités qui se présentent comme suit :

- **Résultat 1 : Les institutions et acteurs disposent des outils et matériels pour une bonne planification spaciale et gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement**

Au cours de cette phase du plan d'initiation, il sera question de disposer de données préliminaires qui alimenteront le document de projet notamment en matière de situation de référence des localités d'intervention du projet, l'élaboration de plans d'aménagement et de gestion communautaire des ressources forestières du terroir villageois et l'élaboration du deuxième rapport sur l'état de l'environnement au Togo. Cette phase sera également utilisée pour la réalisation du guide d'élaboration et d'implantation des documents d'urbanisme.

- **Résultat 2 : Les initiatives pilotes sont conduites pour un accès accru à l'énergie durable, la conservation de la biodiversité et une gestion durable des ressources naturelles**

Des actions pilotes seront développées sur le reboisement, la fourniture d'équipements de modernes et économiques de transformation des produits agricoles, l'installation pilotes des équipements solaires et la dotation en outils utilisant l'énergie solaire.

Il sera aussi question de développer des initiatives pilotes d'activités génératrices de revenus afin de réduire la pression anthropique sur les ressources forestières

- **Gestion du projet : La gestion du projet est assurée**

Cette composante regroupe les activités de suivi de la mise en œuvre des activités du projet, l'évaluation finale ainsi que les activités de visibilité dans le domaine de l'accès aux ressources de la finance climatique.

II. MANAGEMENT ARRANGEMENTS

Le présent plan d'initiation sera exécuté conformément aux procédures d'exécution directe du PNUD. Le PNUD collaborera avec le le Ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles (MERF) par le biais de la Direction des Etudes et de la Planification. Ce partenariat permettra la mobilisation de acteurs et la coordination des réflexions entre le PNUD et le gouvelement pour la mise en œuvre des activités. Un point focal sera désigné au sein du ministère de l'environnement pour assurer la gestion des activités du projet.

III. MONITORING

Le point focal est chargé du suivi quotidien de la mise en œuvre des activités du projet. Il élabore le plan de travail annuel fondé sur le plan de travail pluriannuel, y compris des objectifs de production annuels pour appuyer la mise en œuvre efficace du projet. Le point focal veillera à ce que les exigences standard du PNUD en matière de suivi et d'évaluation soient remplies avec la plus grande qualité.

Le PNUD est chargé du suivi et d'évaluation du projet, tel que définies dans le POPP du PNUD. Cela implique de s'assurer que le rapport de la phase d'initation est élaboré, que l'évaluation de l'assurance qualité du PNUD pendant la mise en œuvre est entreprise chaque année; que les cibles annuelles au niveau de la production sont élaborées, suivies et rapportées en utilisant les systèmes d'entreprise du PNUD; la mise à jour régulière du journal des risques dans Quantum; et, la mise à jour du marqueur du genre du PNUD sur une base annuelle basée sur les progrès d'intégration du genre rapportés dans le Rapport annuel axé sur les résultats du PNUD. Les problèmes de qualité signalés pendant ces activités de S & E doivent être résolus par le PNUD et la coordination du projet. Les indicateurs de suivi du projet sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Project title and Atlas Project Number:						
EXPECTED OUTPUTS	**OUTPUT INDICATORS**	**DATA SOURCE**	**BASELINE**		**TARGETS (by frequency of data collection)**	**DATA COLLECTION METHODS & RISKS**
			Value	**Year**	**Year 1**	
Résultat 1 : Les institution et acteurs disposent des outils et matériels pour une bonne planification spaciale et gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement	*1.1 Le deuxième rapport sur l'état de l'environnement au Togo est disponible*	*Rapport de projet*	- *Premier rapport sur l'état de l'environnement au Togo*	2019	*1*	*Consultation du Rapport sur l'état de l'environnement*
	1.2 Le guide d'élaboration et d'implantation des documents d'urbanisme est diponible	*Rapport de projet*	- Absence d'un guide	**2023**	***Guide disponible***	*Consultation des rapports du projet* *Risque : mobilisation des acteurs*
Output 2. : Le portefeuille d'accès à la finance climatique est préparé et disponible	*2.1 Nombre additionnel de* ménages dirigés par les femmes dans les écovillages ayant accès à l l'énergie	*Rapport d'activité du Projet*	- 0	**2023**	350 ménages	*Consultation des rapports du projet* *Risque : non disponibilité des données pouvant soutenir les projets*
	2.2 Superficie reboisée	*Rapport d'activité du projet*	**0**	**2019**	***100 ha***	*Revue documentaire* *Risque : Faibel intérêt des partenaires pour le Togo*

IV. WORK PLAN

Period[1]: Janvier à Juin 2024

Produits de CPD	Activités Planifiées	CADRE CHRONOLOGIQUE 2024				PARTIE RESPONSABLE	Source des fonds	Description dans le budget	Budget planifié (USD) 1 USD = 500 FCFA
		T1	T2	T3	T4				
Produit 4.1. Les communautés et institutions de niveaux local et national et les systèmes et mécanismes spécialisés sont capables de gérer et d'atténuer les risques multidimensionnels et les chocs Indicateur 4.1.1. Nombre de stratégies et plans de développement attentifs aux risques mis en place : a) au niveau national ; b) au niveau infranational ; c) au niveau sectoriel (indicateur 3.1.1 du cadre intégré) Niveau de référence (2022) : a) 10 ; b) 0 ; c) 0 Niveau cible : a) 18 ; b) 1 ; c) 1	Etablissement de la situation de référence de 10 nouvelles localités					MERF	GVT		40 000
	Elaboration des plans d'aménagement et de gestion communautaire des ressources forestières du terroir villageois					MERF	GVT		20 000
	Elaboration du deuxième rapport sur l'état de l'environnement au Togo					MERF/ANGE	PNUD		30 000
	Réalisation du guide d'élaboration et d'implantation des documents d'urbanisme					MUHRF	PNUD		25 000
Produit 4.2. Les ressources naturelles et les écosystèmes sont protégés et gérés en vue d'une productivité et des moyens de subsistance durables. Indicateur 4.2.1. Nombre de microprojets consacrés : *a) à la restauration des forêts et des terres forestières ; b) aux changements climatiques ; c) aux*	**TOTAL Produit 4.2**								**115 000**
	Reboisement de 100 hectares (Achat de plants et équipement d'entretien du reboisement)					MERF	PNUD		40 000
						MERF	GVT		160 000
	Equipements de 03 groupements de femmes productrices de Gari en torréfacteurs modernes					MERF	PNUD		81 838

[1] Maximum 18 months

risques de catastrophe Niveau de référence (2022) : a) 82 ; b) 40 ; c) 0 Niveau cible : a) 93 ; b) 47 ; c) 2 Source : rapport du Ministère de l'environnement **Produit 4.3. Des solutions novatrices sont développées pour l'accès à l'énergie durable, propre et bon marché, afin de renforcer la résilience et atténuer l'émission de gaz à effets de serre conformément aux engagements pris dans les contributions déterminées au niveau national** Indicateur 4.2.3. Nombre d'initiatives visant : a) la réduction des gaz à effet de serre ; b) la résilience face aux changements climatiques Niveau de référence (2022) : a) 4 ; b) 5 Niveau cible : a) 14 ; b) 20 Source : rapport du Ministère de l'environnement Indicateur 4.3.1. Nombre d'initiatives non énergétiques visant a) la réduction des gaz à effet de serre, b) la résilience face aux changements climatiques Niveau de référence (2022) : 9 ; a) 4 ; b) 5 Niveau cible : 34 ; a) 14 ; b) 20 Source : rapport du Ministère de l'environnement Fréquence : annuelle Indicateur 4.3.2. Dans les zones ciblées, nombre de foyers dirigés a) par des femmes, b) par des hommes, qui bénéficient d'un accès à une énergie propre, abordable et durable (indicateur 5.1.1 du cadre intégré) Niveau de référence (2022) : Total : 10 ; Femmes : 10 ; Hommes : 0 Niveau cible : Total : 200 ; Femmes : 150 ; Hommes : 50 Source : rapports du Ministère de l'énergie et	et économiques en énergie et Fournir de foyers améliorés à 5000 ménages					MERF	GVT		42 000
	Installation des équipements solaires : - Accompagnement 50 ménages dirigés par des femmes pour une connectivité intelligente au réseau électrique solaire à titre pilote dans 01 écovillage					MERF	PNUD		30 000
	- Fourniture de kits de lampes solaires intelligentes à 350 ménages dirigés par les femmes dans les écovillages non encore électrifiés					MERF	PNUD		45 000
	Réalisation de forage positif équipé d'électropompe solaire pour fournir de l'eau potable aux communautés dans 3 villages					MERF	GVT		120 000
	Installation de 03 unités d'élevage pour procurer des revenus durables et réduire les pressions anthropiques sur les ressources forestières					MERF	GVT		90 000
	Total Produit 4.3								**608 838**
	Participation à des rencontres internationales					MERF	PNUD		6 000
	Appui à la chaîne PPBSE et au suivi du projet					MERF	GVT		71 760
	Fonctionnement de l'unité de coordination					MERF	GVT		56 240

du Ministère de l'environnement		
	Total gestion de Projet, suivi-évaluation	**134 000**
	TOTAL GENERAL	**857 838**
	PNUD	**257 838**
	GVT	**600 000**